

DECRET D/2012/ **1092** /PRG/SGG
Portant nomination d'un Ambassadeur

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

VU la Constitution ;

VU le Décret D/2011/007/PRG/SGG du 24 décembre 2010, portant nomination
du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

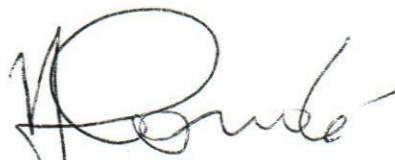
VU les Décrets D/2010/009/PRG/SGG du 27 décembre 2010,
D/2010/016/PRG/SGG du 30 décembre 2010 et D/2011/002/PRG/SGG du
04 janvier 2011, portant nomination des membres du gouvernement ;

DECRETE

Article 1^{er} : **Monsieur ABOUBACAR KABA**, Consultant en Administration
publique et Affaires internationales, est nommé Ambassadeur Extraordinaire et
Plénipotentiaire de la République de Guinée au Royaume du Maroc.

Article 2 : le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature,
sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le **10 8** AOÛT 2012



Professeur Alpha CONDE